

# Club de la Continuité d'Activité

- > Partageons nos visions
- > Perfectionnons nos maitrises
- > Pérennisons nos actions



Rejoignez le Club  
des Praticiens de  
la Continuité d'Activité

P  
A  
R  
T  
A  
G  
E  
R



PERENNISER

P  
A  
R  
F  
A  
I  
R  
E

## MOT DU PRÉSIDENT

« Je souhaitais depuis longtemps adhérer à une association œuvrant dans le domaine de la continuité. Travaillant dans ce domaine depuis une vingtaine d'années, je voulais trouver une **place d'échange** où chacun pourrait apporter ses retours d'expérience et pouvoir échanger avec des professionnels travaillant dans le même domaine.

En 2006 plusieurs personnes m'ont fait part de cette idée, et nous nous sommes lancés dans la création du Club de la Continuité d'Activité. En 2009, le CCA répond à mes attentes. »

**François TETE**  
Président du CCA



# VALORISER SA FONCTION



Dans le domaine bancaire, la Continuité d'Activité est fortement encadrée par la réglementation. Cette dernière fixe des obligations mais ne précise pas de moyens. Certes, il existe bien des guides de bonnes pratiques et autres ouvrages de bon conseil, mais cela ne constitue souvent que des règles théoriques. Le Responsable PCA (RPCA) peut alors sembler plutôt démuné avec pour unique assistance, contraintes réglementaires et état de l'art. A lui, l'initiative d'élaborer et d'implémenter, souvent seul, le PCA qui correspond aux spécifiés de son entreprise.

Appartenir au Club de la Continuité, c'est donc, à mon goût, pour un Responsable PCA le meilleur moyen d'échanger sur ses choix et ses mises en pratique. C'est la possibilité de valider auprès de ses pairs ce qu'il fait et de comparer avec eux ce qu'ils font. C'est un lieu de rencontre, où il peut trouver des réponses et en apporter aux autres, où il peut partager ses succès mais aussi ses difficultés. Ce dernier point n'est d'ailleurs pas sans importance car en matière de PCA, sujet par nature très sensible, les informations sont souvent confidentielles et les échanges très mesurés.

Le Club de la Continuité d'Activité permet, en quelque sorte, d'établir dans les échanges, une certaine forme de sincérité positive car, au-delà d'un cercle de professionnel, c'est également un cercle de confiance. >>>

**Sébastien GAVALDA**  
Responsable PCA - Groupe Crédit Coopératif  
Membre du bureau du CCA



## CE QUI NE COÛTE RIEN N'A PAS DE VALEUR

« Adhérent au CCA depuis plusieurs mois, j'apprecie de pouvoir bénéficier, au travers des «wiki» accessibles depuis le site Internet, de concepts et vocabulaire autour des PCA, clairs et harmonisés.

Le CCA m'a surtout permis de participer à des débats/échanges avec d'autres Responsables PCA sur des sujets/problématiques auxquels nous sommes réellement confrontés dans la «vraie vie».



**Nicolas COUPE**  
Responsable PCA - MAIF  
Membre du CCA



« Le CCA regroupe quasiment tous les Responsables PCA des grands groupes de la place de Paris et aborde toutes les problématiques liées à la construction du plan de continuité y compris des sujets périphériques et moins opérationnels comme l'éthique par exemple.

Les échanges au sein de ce réseau lors des groupes de travail m'ont permis d'aller plus vite dans certains choix que j'ai fait au sein de mon entreprise pour construire mon PCA Pandémie grippale.



**Olivier LAFOND**  
Coordinateur comité pilotage  
pandémie grippale - SFR  
Membre du CCA



# ECHANGE DANS UN CERCLE DE CONFIANCE



Pourquoi le choix de cette association ?  
C'est le fait de pouvoir échanger de manière authentique et sans formalisme de nos contextes, nos craintes, nos questionnements sur les bonnes pratiques des uns, de la veille concernant les normes, les règlements, l'ensemble des canaux constituant une véritable veille de la continuité.

C'est également travailler en petit groupe de travail pour la réalisation de guide, de règles de bonne pratique ou de cadre de référence pour vos prochaines missions.

La valeur ajoutée est également issue de l'échange, la discussion et le partage d'expériences communes, ces groupes restreints assurent le climat de confidentialité, de confiance propice à l'échange actif de vues et d'opinions sur diverses questions. >>>

**Eric DOYEN**  
**Responsable sécurité des systèmes d'information**  
**Crédit Immobilier de France**  
Membre du bureau du CCA



« Dans ce monde mouvementé où les crises sont de plus en plus fréquentes et peuvent prendre de nouvelles formes, les entreprises ont la responsabilité, voire l'obligation, de se préparer à les affronter et à les gérer.

Elles doivent donc travailler sur la mise en place de plans de continuité d'activité mais ce travail est difficile.

Le **Club de la Continuité d'Activité** est un lieu idéal pour favoriser l'échange, «le benchmarking» entre entreprises et partager les «best practices» développées par les uns et les autres afin de conforter ou améliorer les démarches mises en œuvre. »

**Xavier GRAFF**  
Directeur de la Gestion des Risques - ACCOR  
Membre du CCA



« L'intérêt pour moi de travailler au sein du CCA, c'est de pouvoir élargir mon cercle de sources d'informations.

Bien souvent, dans tel ou tel groupe de travail du CCA, il est possible de tester une nouvelle position ou une nouvelle idée. Si on obtient ainsi un consensus relatif, il m'est alors souvent plus simple en m'appuyant sur les travaux du CCA de pousser une telle solution en interne à mon entreprise.

C'est un peu comme un «consultant» permanent. »

**Pierre-Dominique LANSARD**  
Directeur des infrastructures vitales - France Télécom  
Vice Président du CCA



# Être plus performant dans son métier

« La continuité d'activité est un domaine nécessitant une veille continue afin de pouvoir anticiper et faire face à un sinistre majeur de manière optimale. Les sinistres touchent les ressources nécessaires au bon fonctionnement des activités de l'entreprise (les hommes, les bâtiments, le SI ) et peuvent concerner une multitude d'acteurs sur un périmètre géographique étendu.

Les problématiques liées au PCA impliquent l'ensemble de l'entreprise et nécessitent une organisation clairement définie et une coordination forte de la part des Responsables PCA. En tant que Responsable PCA Groupe cette coordination est d'autant plus importante qu'il faut s'assurer que chaque Responsable PCA d'établissement et de filiale partage la même vision de la continuité d'activité et que les orientations stratégiques prises ne remettent pas en cause l'équilibre général.

Rejoindre le CCA m'a donné l'opportunité de rejoindre un réseau d'experts PCA, de partager, confronter, évaluer certaines approches ou axes de progrès autour du PCA et de travailler sur des dossiers d'intérêt commun afin d'être plus performant dans mon métier au jour le jour. »

**Olivier CREHANGE**  
RPCA - Groupe Banque Populaire  
Membre du bureau du CCA



« J'ai été nommé en juillet dernier et la mise en place de Plans de Continuité fait partie de mes missions et chantiers.

J'occupais précédemment la fonction de Directeur Qualité : le partage régulier des « bonnes pratiques » (benchmarking) fait partie de mes méthodes de travail habituelles. Je considère aussi que l'appartenance à des réseaux est essentielle pour progresser plus vite et mieux traiter les situations exceptionnelles (contextes de crise)... »

**Maurice DHOOGHE**  
**Senior Vice President Health-Safety & Security**  
**Schneider Electric Industries SAS**  
Membre du CCA



## Rejoindre le CCA c'est...

« ... rejoindre une communauté de praticiens issus de métiers variés, ayant des approches parfois différentes, mais tous animés par la même envie de progresser par le partage.

Cette variété constitue une véritable richesse pour ceux qui débutent dans la fonction de Responsable PCA ou dans la mise en place de leur projet, en leur procurant de nombreux éléments de référence et en les insérant dans un réseau de professionnels.

Les plus aguerris y trouvent aussi une plate-forme d'échange dans leur perpétuelle chasse aux grains de sable, et revoient parfois leurs certitudes sur des sujets que le CCA leur donne l'occasion de réexaminer. »

**Hervé Molina**  
**Responsable Défense Economique**  
**et Protection de l'Information - Groupe La Poste**  
Trésorier du CCA



## Depuis la création de l'association des Responsables PCA...



... en octobre 2006, la dynamique donnée par les professionnels de la continuité d'entreprise, la participation aux groupes de travail m'a apporté la **richesse d'expérience** d'autres entreprises, et en particulier :

- d'échanger avec les autorités dans la prévention de pandémie,
- de conforter les choix adoptés dans les relations avec les partenaires sociaux dans le dispositif de crise,
- d'adopter les termes sur la continuité qui servent une communication cohérente dans l'entreprise.

Le résultat de retour d'enquêtes m'a permis de fournir aux missions d'audit, les choix d'organisation et de dispositif de continuité adoptés par les entreprises.

L'invitation des entreprises -et de la fédération- du secteur à participer aux travaux du CCA, en plus d'enrichir le débat, permet de confronter les approches dans la préparation de crises et d'identifier les actions prioritaires du secteur d'activité.

La création de nouveaux groupes de travail et la référence aux travaux du CCA pour faire évoluer le dispositif de continuité interne de l'entreprise sont mes objectifs 2009.

D'une façon générale, les travaux du CCA peuvent servir de référence à tous les acteurs de l'entreprise associés au dispositif de continuité.



**Guy PLAGNARD**  
Responsable PCE - CNP Assurances  
Membre du CCA



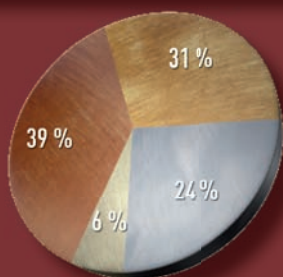
On vous attend...



## > L'objectif du Club de la Continuité d'Activité

Le métier de Responsable PCA s'est progressivement créé, d'abord au sein des entreprises bancaires et financières; contraintes par des obligations réglementaires, et s'élargit aujourd'hui vers les autres secteurs d'activité.

Des acteurs provenant de divers horizons (Assurances & Banques, Télécommunications, Services, Conseils, Industrie) se sont alliés afin de fonder en Octobre 2006 le CCA. Aujourd'hui le CCA compte plus de 50 sociétés adhérentes représentant 90 membres actifs.



Les objectifs de ce club sont de favoriser les retours d'expériences entre Responsables PCA, et de participer à l'évolution du métier par la publication de documents de référence. C'est dans cette perspective que les groupes de travail ont été formés.

## > Adhérez au CCA

L'adhésion au CCA, loi 1901, est ouverte à tous les praticiens de la Continuité d'Activité :

- RPCA,
- RSSI,
- DSI,
- Direction des Risques,
- Direction de la Conformité,
- Direction de la Production,

et tous les responsables ayant des missions liées à la Continuité d'Activité.



Pour plus d'informations,  
veuillez consulter  
les documents d'adhésion  
sur le site [www.clubpca.eu](http://www.clubpca.eu)

